

Choisir ses statuts pour s'installer : initiation

Objectifs de la formation

Etre capable de s'y retrouver et de choisir son statut pour s'installer

Déroulé

Rappels sur les éléments préalables à une création d'entreprise

Les statuts:

- Le statut social: cotisant solidaire, chef d'exploitation
 - Le statut fiscal: régimes d'imposition (forfait et réel) et régimes de TVA (principe, assujettissement, taux,...)
 - Le statut juridique: entreprise individuelle, sociétés agricoles (GAEC, SCEA, EARL)
 - la pluriactivité: principe de simplification
- Les différents organismes référents: MSA, impôts, CFE,...
- Les définitions de l'activité agricole selon les différents interlocuteurs

Approfondir la compréhension des composantes des différents statuts

Identifier le statut social, fiscal et juridique adapté à son projet:

- en fonction de ses objectifs
- en mesurant les incidences de l'environnement sur le projet
- en mesurant les manques et se donner les moyens de les combler (ressources extérieures, formations,...)
- les compromis à faire

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 15/05/2018

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Responsable de stage : Elma Mathey
addearg.formation@gmail.com

ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190

Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89

N° d'organisme de formation :
91300280330
Repas tiré du sac le midi

Dates, lieux et intervenants

22 mai 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

Addearg 26 rue Centrale
30190 St-Geniès de Malgoirès

Elma MATHEY, animatrice ADDEARG

Financier(s)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))